ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de contenu d'une Buvette : National Cash Register Coffre-Fort en Fer.

Licences de Buvette d'Etat et de ville

New Orleans Brewing Co. vs Frank Smith et William J. Phillips

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 94 175—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 sept. 1911 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés le LUNDI, 2 octobre 1911 à 10 30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir

Sur les lieux Nos 401-403 rue St-Charles—

Le contenu fonds de marchandises et installations etc. d'une Buvette dans ledite Lieux d'après l'inventaire enregistré.

1 National Cash Register Coffre Fort en Fer. Eventails de Plafond.

Licences de Buvette d'Etat et de ville pour 1911.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict avocats pour la demanderesse.

27 sept—27 29—oct 2

ANNONCE JUDICIAIRE

George H. Kirk vs John Reusch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 91 980—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de John Reusch dans le procès de John Reusch vs la Greenville Savings Bank and Trust Company de Greenville, Mississippi, numéro 94,439 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Woodville & Woodville avocats pour le demandeur.

23 sept—23 28—oct 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 2610 rue St Louis, entre les rues Broad et Dorgenois.

A. H. Dumas vs William Barnett et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 95 069 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 octobre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 325, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois St Louis ou Promenade Carondelet et mesurant trente pieds sur la rue St-Louis ou Promenade Carondelet sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 2610 rue St-Louis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Geo Montgomery avocat pour le demandeur.

9 sept—9 15 22 29—oct 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1510 rue N. Derbigny, entre les rues Columbus et Laharpe.

George H. Conrad vs Antoine Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,806—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 14, borné par les rues Derbigny, Columbus, Laharpe et Claiborne; ladite portion étant la façade du lot désigné par le No 15, sur un plan dressé par Beauregard, daté du 10 avril 1839, et mesurant trente pieds sept pouces de front à la rue Derbigny sur soixante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Oliver S. Livaudais, avocat pour le demandeur.

2 sept—2 8 15 22 29—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Terrain de valeur sur la rue Olympia,

Entre les rues Banks et Palmyre (rue à l'arrière St Patrick).

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs Southern Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93.8 4 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 octobre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, numéroté 14 dans l'ilet 821, Premier District de cette ville, borné par les rues Olympia, Banks, St-Patrick et Palmyre, lot mesurant trente-deux pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds deux pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par le "Southern Athletic Club" le 3 juillet 1898, de Chas Louque, Livre des Transferts 148, folio 532.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Foster, Milling, Brian et Saal; et F. Rivers Richardson, avocats pour la demanderesse.

15 sept—15 22 29—oct 6 13 19

AVIS AUX CREANCIERS

G. Lucius Elam, Jr., vs Elam Paper and Stationery Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90.627—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Phillips et L. A. Hubert, Receveurs dans cette affaire, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg Quintero et Gidière, Lazarus Michel et Lazarus avocats.

22 sept—22 26—oct 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de vaste Propriété de valeur améliorée du Premier District

Portant les Nos municipaux 1035 1037 et 1039 rue Carondelet entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

Frank B. Twomey vs Samuel E. Butler et Asa L. Williams

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94 140 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 novembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre désigné comme lot No Cinq, dans l'ilet borné par les rues Carondelet Calliope l'avenue Howard et la rue Baronne, situé dans le Premier District de cette ville et faisant face à la rue Carondelet et commençant à une distance de de cent dix sept pieds huit pouces et cinq lignes du coin des rues Carondelet et Calliope et mesurant trente sept pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur partielle de soixante cinq pieds huit pouces sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Howard et le plus près du lot A de la sur une ligne s'étendant vers l'avenue Howard et parallèle à la rue Carondelet, d'un pied 11 six pouces de là sur une seconde profondeur de quarante deux pieds six pouces de là sur une ligne s'étendant vers la rue Calliope et parallèle à la rue Carondelet de un pied deux pouces, de là sur une troisième profondeur de quatre vingt-trois pieds cinq pouces quatre lignes et ayant une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes sur la ligne de côté vers la rue Calliope, delà sur une ligne s'étendant vers l'avenue Howard et parallèle à la rue Carondelet de dix huit pieds un pouce et trois lignes, et ayant quatorze pieds six pouces à l'arrière ligne et se composant de tout le lot primitif No 3 et d'une partie du lot No 2

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 1035 1037 et 1039 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat du demandeur.

30 sept—30—oct 6 13 20 27—nov 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de pianos, orgues et autres instruments de musique assortis, articles divers, etc.

Machine à écrire, coffre-fort en fer, meubles de bureau, etc.

Mme E. K Moss, exécutrice vs Haenelen Piano Manufacturing Co. Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 92 642—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI 3 octobre 1911 à 10 30 heures a.m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux No 131 rue Dauphine un vaste assortiment de pianos, orgues, guitares, violons et autres instruments assortis, mandoline en feuille, etc.

Meubles de bureau, Silent Salesmen, vitrines, etc.

Le tout conformément à un inventaire sur lieux ainsi 1 coffre-fort en fer 1 machine à écrire, éventail électriques etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey avocats de la demanderesse

30 sept—30—oct 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 4015 rue Dumaine.

Teutonia Loan and Building Company vs Wiley A. Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 98 064—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 novembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y sont tenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro quatre sur un plan de sub-division fait par Henry L. Zander, ingénieur et voyer, en date du 6 juin 1909, et annexé à un acte passé pardevant C. G. Rohentieck, notaire en cette ville, le 19 octobre 1909, d'après lequel plan ledit lot s'étend à une distance de quatre vingt-dix pieds du côté de la rue Dumaine et de l'avenue Carrollton, et mesure trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et est formé de portions des lots désignés par les numéros quarante deux et quarante-trois et quarante-quatre sur un plan dressé par ledit Zander, en date du 29 mai 1902, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Charles J. Tassard, notaire, en date du 28 mai 1902, et ledite lots sont une partie d'un certain morceau de terre sur le cotean de la Métairie, l'avenue Carrollton et la rue Dumaine, et s'étendant à la rue Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart Kernan & Dart, avocats pour la demanderesse

30 sept—30—oct 6 13 20 27—nov 1 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Carl Winkelmann et Epouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,491—Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — C. C. Friedrichs, avocat.

29 sept—oct 3 8

Succession de Victor Lasalle et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,092 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Lydia Lasalle, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.— P. M. Milner, avocat.

22sept—22 26—oct 1

Succession de Jean Godfro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 96,605—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James P. Cordill, ne serait pas approuvé (et homologué) et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL Greffier - C. C. Friedrichs, avocat.

22 sept—22 26—oct 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas R. Hauer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 97 641 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Ann Agnes Corcoran Veuve de Thomas R. Hauer exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier —John L. Kelly, avocat

30 sept — 30—oct 4 9

Succession de James O. Laughlin

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94 744—Division B — Attendu que Mme James O. Laughlin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James O. Laughlin décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition Par ordre de la Cour. THOMAS CONNEL Greffier.—H. W. Robinson, E. M. Stafford, avocats

26 sept—26 30—oct 5

Succession de Oregon W. Long

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98 133 —Division D —Attendu que Mme Norma Johnston veuve de Oregon W. Long a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Oregon W. Long, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — W. A. Wenck, avocat.

21 sept—21 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Robert Cox

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,310—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par J. P. Cordill, administrateur et curateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier —C. C. Friedrichs, avocat

23 sept—23 27—oct 2

Succession de Léopold Girot et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94 172—Division C— Attendu que Berthe Girot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Léopold Girot et épouse décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier

23 sept—23 27—oct 2

Succession de Michael Timmins

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98 131—Division B—Attendu que John P. Sullivan agent et avocat de fait de Mlle Sarah J. Timmins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Michael Timmins, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats

23 sept—23 27—oct 2

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

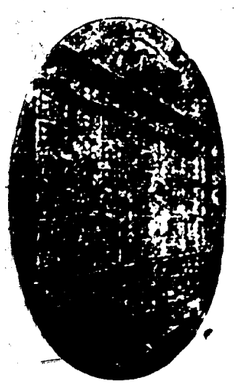

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.

Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.

Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.

Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.

Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPECIAUX POUR L'ETE.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,

Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

n'existe pas de MALADIE qui ait autant déconcerté la science médicale de toutes les époques que le RHUMATISME

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5 Drops,"

la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.

Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.

5 DROPS

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

Je n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommendation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de maladie qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le **Rhumatisme** et pour laquelle on a cherché inutilement un remède **digne de confiance**. A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "**5 DROPS**," fabriqué par la **Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago, Ill.**

Les "**5 DROPS**" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du **Rheumatisme**, non pas, **soulageant temporairement**, mais opérant une **guérison permanente**, même dans des cas chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, parmi d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "**5 DROPS**" et de leurs **Cures Merveilleuses**; je les donnai à quelques uns de mes malades qui se trouvèrent soulagés en dédans de peu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après s'être servis, pendant une durée de **Deux ou Trois semaines**, des "**5 DROPS**" et des **Emplâtres** "**5 DROPS**," ils étaient **Guéris**.

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de **Rheumatisme chronique** depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans l'aide de **béquilles**. Ils vinrent chez moi **sans béquilles** et se trouvaient, disaient — ils, parfaitement **bien**. Ils attribuent leur guérison complète aux "**5 DROPS**" et aux **Emplâtres 5 DROPS** et ils donnent le présent certificat à la **Swanson Rheumatic Cure Company** pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a placé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante, me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la **Puissance Curative** des "**5 DROPS**" et des **Emplâtres 5 DROPS**, en maintes occasions, je puis **véritablement** les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de confiance. C. A. Jackson, Médecin et Chirurgien, Kearney, Neb., le 29 Août 1899.

Depuis combien de temps avez-vous souffert de RHUMATISME? Depuis quand avez-vous entendu parler des "5 DROPS" sans les prendre?

Ne croyez-vous pas avoir perdu un temps précieux et n'avez-vous pas souffert assez? Dans ce cas, essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri d'une manière permanente. Les "5 Drops" **guérissent rapidement et sûrement le Rhumatisme, la Névralgie, la Sciatique, le Lumbago** (Mal de dos) **les Maladies des Reins, l'Asthme, la Fièvre catarrhale, la Dyspepsie, les Catarrhes** de tous genres, **la Bronchite, La Grippe, les Maux de Tête**, nerveux ou névralgiques, **la Faiblesse du Cœur, l'Hydropisie, Maux d'oreilles**, le **Croup** spasmodique et catarrhal, **les Maux de Dents, les Etats nerveux, l'Insomnie, les Engourdissements Rampants, les Fièvres paludéennes** et les Maladies de même nature. Les "5 Drops" ont guéri, durant les quatre dernières années, plus de personnes, atteintes des maladies ci-dessus, que tous les autres remèdes connus et dans les cas de **Rhumatisme**, ils guérissent plus de malades que tous les médecins, toutes les médecines patentes, toutes les ceintures et batteries électriques combinés, parceque, ceux-ci ne savent pas guérir le rhumatisme chronique. Par conséquent, ne perdez plus de temps ni d'argent, mais essayez les "5 Drops" et soyez promptement **guéri**. Le remède "5 Drops" est non seulement la meilleure médecine, mais aussi le meilleur marché car une bouteille contient 300 doses. Le prix de la bouteille est de $1.00, payable d'avance, envoyée par la poste ou par express ou 6 bouteilles pour $5.00. Pendant les jours qui suivent, nous enverrons **gratis** un échantillon de 25 c. à toute personne qui nous remet 10 cents pour les frais d'expédition. On demande des Agents. Ecrivez aujourd'hui.

SWANSON RHEUMATIC CURE CO., 160-164 E. LAKE STREET, CHICAGO.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.